

Réf: Dossier N° 037348

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « THIERRY CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE SICOGI, Lot 479, Ilot 151

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 01/09/2021 reçus par Me CAMARA K. HABIBATA, et enregistrés au CEPICI le 08/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THIERRY CONSTRUCTION »

Objet : Construction et réhabilitation de tous biens immobiliers

Gestion immobilière

Transaction immobilière (achat, vente et location de logements, de terrains, etc...

Promotion immobilière ;

Conception de plan

Conseils en foncier

L'assistance en matière d'immatriculation foncière

Bâtiments et travaux Publics ;

La prise de participation directe ou indirecte dans toute société ivoirienne ou étrangère exerçant des activités ou opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE SICOGI, Lot 479, Ilot 151

Dirigeant(s) : M COULIBALY MASSEBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05251 du 16/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25850/GTCA/RC/2021 du 16/09/2021

